

Exemple d'outil de suivi et d'évaluation du socle commun de connaissances, de compétences et de culture

I. Contexte d'utilisation

Cet outil est destiné au suivi et à l'évaluation des composantes du socle commun de connaissances, de compétences et de culture pour les cycles 3 et 4.

Les **5 grands domaines de formation** du socle commun de connaissances, de compétences et de culture ont été déclinés en 8 domaines de compétences non-compensables évalués tout au long de la scolarité obligatoire et faisant l'objet d'un bilan (à 4 niveaux de maîtrise) en fin de chaque cycle. Ce sont **les 8 composantes du socle commun**.

Les 5 grands domaines de formation :

1. Les langages pour penser et communiquer :
 - a) langue française à l'oral et à l'écrit
 - b) langues étrangères et régionales
 - c) langages mathématiques, scientifiques et informatiques
 - d) langages des arts et du corps
2. Les méthodes et outils pour apprendre
3. La formation de la personne et du citoyen
4. Les systèmes naturels et les systèmes techniques
5. Les représentations du monde et l'activité humaine

Ce sont donc ces 8 composantes qui figurent sur le bilan de fin de cycle du livret scolaire et que l'on se doit de faire acquérir aux élèves, de suivre et d'évaluer tout au long de leur scolarité.

Dans l'outil proposé, pour faciliter la transcription de notre suivi dans le livret scolaire, nous les avons numérotées de 1 à 8 dans l'ordre dans lequel ils figurent dans ce livret scolaire sur les pages « Maîtrise des composantes du socle en fin de cycle ... ». A savoir :

1. **Langue française à l'oral et à l'écrit**
2. **Langages mathématiques, scientifiques et informatiques**
3. **Les représentations du monde et l'activité humaine**
4. **Langues étrangères et régionales**
5. **Les systèmes naturels et les systèmes techniques**
6. **Langages des arts et du corps**
7. **La formation de la personne et du citoyen**
8. **Méthodes et outils pour apprendre**

Extrait du livret scolaire

| Maîtrise des composantes du socle en fin de cycle 4 | | | | |
|---|-----------------------|------------------|------------------------|---------------------|
| | Maîtrise insuffisante | Maîtrise fragile | Maîtrise satisfaisante | Très bonne maîtrise |
| Langue française à l'oral et à l'écrit | | | | |
| Langages mathématiques, scientifiques et informatiques | | | | |
| Représentations du monde et activité humaine ¹ | | | | |
| Langues étrangères et régionales | | | | |
| Systèmes naturels et systèmes techniques ² | | | | |
| Langages des arts et du corps ³ | | | | |
| Formation de la personne et du citoyen ⁴ | | | | |
| Méthodes et outils pour apprendre ⁵ | | | | |

1. Connaître l'histoire et la géographie, savoir étudier les organisations et fonctionnements des sociétés • 2. Savoir pratiquer les démarches scientifiques et techniques, découvrir la nature et ses phénomènes, réaliser des observations et des expériences • 3. S'exprimer et communiquer par les pratiques artistiques, physiques et sportives • 4. Savoir formuler ses opinions et respecter celles d'autrui, avoir conscience de la justice et du droit, connaître les valeurs de la République • 5. Savoir organiser son travail, accéder à l'information, à la documentation et aux médias, utiliser les outils numériques, conduire des projets.

II. Méthode de conception de l'outil

La grille n°1 qui suit est à destination de l'enseignant et permet de situer nos pratiques en fonction des compétences transversales du socle commun, ainsi que d'inscrire nos compétences disciplinaires dans les domaines du socle commun. Elle constitue un outil pour le professeur et a ensuite été adaptée pour construire une grille de suivi pour l'élève (grille n°2) (qui pourra servir d'outil de transcription dans le livret scolaire).

Elle a été élaborée à partir :

- Du document « Programmes pour les cycles 2, 3 et 4 » de décembre 2015, partie disciplinaire « compétences travaillées » ainsi que les objectifs de cycle
- Du décret sur le socle commun de connaissances, de compétences et de culture (B.O. n°17 du 23 avril 2015)

La grille n°1 recense les principales compétences travaillées et évaluées régulièrement au cours des cycles 3 et 4.

Chaque enseignant adaptera chaque compétence au niveau de la classe en respectant une gradation dans la complexité tout au long du cycle. Elle utilise donc un vocabulaire destiné aux enseignants et sera simplifiée dans la proposition de la grille pour l'élève.

Exemple pour le cycle 4 : Dans la grille n°1 ci-dessous, la compétence 2B intitulée « Lecture et exploitation de données. Traitement d'informations chiffrées (tableaux, graphiques, diagrammes, ...) » pourra se décliner de façon graduelle de la manière suivante :

En 5^{ème} : On attendra d'un élève qu'il sache :

- Lire un graphique ou un diagramme (ligne ou colonne) à deux données. Comprendre l'influence d'une variable sur l'autre.
- Placer des points expérimentaux sur un graphique d'échelle donnée. Savoir utiliser du papier millimétré. Etre capable d'interpréter ce résultat.

En 4^{ème} : On attendra d'un élève les mêmes compétences qu'en 5^{ème} mais les élèves devront être capables de choisir eux-mêmes leur échelle.

- Les types de graphiques ou de diagrammes pourront être plus complexes.
- Il devra également savoir reconnaître la proportionnalité à partir d'un graphique et être capable de déterminer le coefficient de proportionnalité (par le calcul et graphiquement).

En 3^{ème} : On attendra d'un élève les mêmes compétences qu'en 4^{ème}, les données étudiées étant de complexité plus élevée.

- Un élève devra aussi savoir utiliser les données chiffrées ou graphiques pour modéliser des systèmes.
- Etre capable de réaliser et d'exploiter des graphiques à l'aide d'un tableur ou d'un logiciel spécifique.

III. Conseils d'utilisation de l'outil

Il est inutile que chacune de ces sous-compétences soit suivie/évaluée séparément, mais il est important qu'elles le soient fréquemment et régulièrement pour pouvoir situer les progrès de l'élève et pouvoir évaluer la compétence 2B selon les 4 niveaux de maîtrise.

Concevoir ses évaluations en amont selon ces quatre niveaux de maîtrise permettra une vision claire et une transcription plus aisée dans le livret scolaire.

Pour cela, pour une compétence évaluée (à l'issue de la partie formative), il faut pouvoir associer à chaque niveau de maîtrise un critère explicite et observable.

Exemple : Lors d'une évaluation de 3^{ème}, on souhaite évaluer la compétence de l'exemple précédent « Lecture et exploitation de données. Traitement de données chiffrées ».

Consigne donnée à l'élève : A partir d'un tableau de valeurs expérimentales de poids et de masses, l'élève doit réaliser un graphique représentant le poids en fonction de la masse et en déduire l'intensité de pesanteur terrestre.

| Niveaux de maîtrise | Maîtrise insuffisante | Maîtrise fragile | Maîtrise satisfaisante | Très bonne maîtrise |
|----------------------|--|---|--|---|
| Critères observables | <p>L'élève a mal choisi son échelle.</p> <p>Le placement des points est peu précis.</p> <p>La droite a été tracée de façon aléatoire ou pas tracée du tout.</p> <p>Aucun lien avec la proportionnalité des grandeurs n'est visible sur la copie.</p> | <p>L'échelle est correcte.</p> <p>Le placement des points est correct.</p> <p>La droite a été tracée mais non exploitée.</p> <p>Aucun lien avec la proportionnalité des grandeurs n'est visible sur la copie.</p> | <p>L'échelle est bien choisie.</p> <p>Le placement des points est précis.</p> <p>La droite est bien tracée et a été mise en lien avec la proportionnalité des grandeurs.</p> <p>Le coefficient de proportionnalité a été trouvé.</p> | <p>L'échelle est bien choisie, le placement des points est précis, la droite a été tracée correctement.</p> <p>Toute la méthode graphique de détermination du coefficient de proportionnalité des grandeurs est aboutie.</p> <p>Le coefficient de proportionnalité a été trouvé, nommé et exprimé avec la bonne unité</p> |

La grille n°2 est la grille de suivi de l'évaluation des compétences du socle à destination de l'élève. Elle pourra être collée dans son cahier ou son classeur et utilisée tout au long de l'année. Elle constitue une base de dialogue explicite et concrète avec l'élève et ses parents.

A chaque fois qu'une compétence est évaluée (de façon sommative donc, dans la mesure du possible, après avoir été travaillée, évaluée de façon formative puis avoir fait l'objet d'une séance de remédiation), l'élève attestera de cette évaluation en notant la date dans sa grille (voir annexe grille élève complétée) et des bilans trimestriels pourront être faits avec l'enseignant pour dégager les progrès réalisés et à réaliser.

Bilans intermédiaires : Les bilans trimestriels ont été choisis sur cette grille mais on peut envisager des bilans plus fréquents (5 bilans entre chaque période de vacances seraient également appropriés) pour avoir une vision plus claire de la progression. L'inconvénient est que certaines compétences ne seront pas évaluées suffisamment de fois pour pouvoir établir une tendance. Chaque enseignant pourra faire le choix qui lui semblera le mieux adapté.

Cette grille pourra être récupérée en fin d'année et servir de diagnostic en début d'année suivante.

Un outil informatique peut être envisagé pour effectuer ce suivi au niveau du professeur et pouvoir l'utiliser sur les 3 ans du cycle mais un cahier de suivi par classe est également adapté (moins contraignant) dans lequel le professeur notera ses observations (progrès, points à revoir, problèmes particuliers, points de méthode à travailler, ...) pour chaque élève,

aussi bien suite à une évaluation que lors d'une activité de groupe ou toute autre forme d'activité en classe. A l'aide d'un tel cahier d'observations sur une année (voire un cycle) il sera aisé d'attribuer, grâce à des informations concrètes explicites et précises, le niveau de maîtrise de chaque composante du socle correspondant à chaque élève et d'en faire un outil de discussion et de concertation au moment d'un conseil de socle de fin de cycle.

Ces documents sont des exemples, ils n'ont pas de caractère modélisant. Chaque professeur pourra se construire l'outil de suivi qui lui correspond.

IV. Détails des compétences à suivre (à l'attention du professeur) : grille n°1

Contribution de la Physique-Chimie à la maîtrise des compétences du socle commun :

| | Composante du socle (livret scolaire) | Compétence travaillée en physique-chimie | Contribution EMI/EMC |
|----|---|--|----------------------|
| 1. | Langue française à l'oral et à l'écrit | Utilisation de la langue française (précision, richesse de vocabulaire et syntaxe) pour : <ul style="list-style-type: none"> - Formuler des hypothèses, argumenter, conclure (à l'écrit) - S'exprimer à l'oral (débat scientifique, exposé) - Lire, comprendre et produire des documents scientifiques (passer d'un langage courant à un langage scientifique et inversement) | |
| 2. | Langages mathématiques, scientifiques et informatiques | 2A Acquisition de langages spécifiques permettant de comprendre le monde : vocabulaire scientifique spécifique / schématisation / 2B Lecture et exploitation de tableaux de données. Traitement d'informations chiffrées (tableaux, graphiques, diagrammes, ...) 2C Ressentir la puissance des mathématiques : <ul style="list-style-type: none"> - connaître des ordres de grandeur (infiniment petit et infiniment grand) - utiliser des échelles et la proportionnalité - mettre en perspective les mesures de l'espace et du temps - utiliser la symbolique mathématique (nombres, géométrie, graphiques, statistiques) pour se représenter, modéliser et appréhender la complexité du monde - initier à la modélisation | |
| 3. | Les représentations du monde et l'activité humaine | Développer une conscience historique du développement des sciences (leurs évolutions et leurs conséquences sur la société) Comprendre les liens entre sciences, technologies et société (évaluer les effets des innovations notamment celles liées au numérique) Rendre compte de la complexité du monde, identifier les différentes échelles de structuration de l'Univers (réalisation de cartes mentales, de croquis, de schémas,) | EMC |

| | | | | |
|----|--|-----|--|----------------|
| 4. | Langues étrangères et régionales (le cas échéant) | 4 | Analyser des documents scientifiques authentiques en langue étrangère | |
| 5. | Les systèmes naturels et les systèmes techniques | 5A | Décrire et expliquer des phénomènes naturels (dans les domaines de la matière, de l'énergie, de l'environnement, ...) en : réalisant et exploitant des mesures / mobilisant des connaissances / anticipant des effets / se repérant dans l'univers (échelles, ordres de grandeur) / ... | |
| | | 5B | Résoudre des problèmes en utilisant une démarche scientifique : - identifier les questions scientifiques - proposer des hypothèses (raisonnement) / les tester par des mesures ou des expériences (prendre des décisions, respecter des règles de sécurité) / valider - interpréter et communiquer - utiliser des ressources médias et informations pour distinguer une information scientifique vulgarisée d'une information pseudo-scientifique (repérage d'indices, validation des sources) | EMC EMI |
| | | 5C | Analyser les risques liés à l'activité humaine (comprendre et adopter un comportement responsable vis-à-vis de l'environnement, ...) | EMC |
| | | (3) | Travailler l'histoire des sciences en liaison avec l'histoire des sociétés humaines | |
| 6. | Langages des arts et du corps | 6 | Sciences et histoire des arts | |
| 7. | La formation de la personne et du citoyen | 7A | Développer le sens critique : faire le lien entre sciences et accès à la vérité, la preuve ; différencier une connaissance scientifique d'une simple opinion | EMC |
| | | 7B | Développer le sens des responsabilités individuelles et collectives Expliquer les fondements des règles de sécurité en chimie, acoustique, électricité. Développer le respect des autres (le souci d'autrui dans les usages du langage) et des cultures (utilisation ou mise en évidence de l'importance des langues étrangères et régionales) | |
| | | | <i>Autres actions/ projets/ ... (notamment les heures de vie de classe sont un exercice explicite de la citoyenneté)</i> | |
| 8. | Méthodes et outils pour apprendre | | Le respect des règles et des codes pour apprendre à apprendre : apprentissage de la langue scolaire, compréhension des consignes, maniement des usuels, prise de notes, ... | EMC |

| | | | |
|--|----|--|------------|
| | | stratégies d'écoute, de lecture, d'expression | |
| | 8A | <p>Organisation et entraînement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - techniques d'apprentissage des leçons - exercices d'entraînement, de mémorisation, de concentration - planifier une tâche expérimentale, organiser son espace de travail, garder des traces des étapes suivies et des résultats obtenus - tâches complexes (droit à l'erreur, auto-correction, remédiation ...) - maîtrise de l'ENT, d'outils éventuels (type moodle, ...) | EMI |
| | 8B | <p>Maîtrise des outils numériques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - usage éclairé = utilisateurs conscients de la potentialité, des risques, responsabilités, ... - recherche et informations - traitement de données/mesures - utilisation de logiciels de simulation - mutualiser des informations sur un sujet scientifique | EMI EMC |
| | | <p>Apprentissage du travail collectif et collaboratif :</p> <p>en classe, en EPI, projets ...</p> | EMC |

V. Outil de suivi pour l'élève : grille n°2

Exemple de grille de suivi-élève :

| | Composante du socle (livret scolaire) | Compétence travaillée | Période 1 | | | | Période 2 | | | | Période 3 | | | |
|----|---|--|---------------------|----|----|-----|---------------------|----|----|-----|---------------------|----|----|-----|
| | | | Niveaux de maîtrise | | | | Niveaux de maîtrise | | | | Niveaux de maîtrise | | | |
| | | | Mi | Mf | Ms | Tbm | Mi | Mf | Ms | Tbm | Mi | Mf | Ms | Tbm |
| 1. | Langue française à l'oral et à l'écrit | Utiliser la langue française (oral et écrit) | | | | | | | | | | | | |
| 2. | Langages mathématiques, scientifiques et informatiques | 2A Utiliser des langages spécifiques (vocabulaire, schémas, ...) | | | | | | | | | | | | |
| | | 2B Traitement d'informations chiffrées (tableaux, graphiques, ...) | | | | | | | | | | | | |
| | | 2C Utiliser des outils mathématiques | | | | | | | | | | | | |
| 3. | Les représentations du monde et l'activité humaine | Comprendre l'évolution historique des sciences ; liens entre sciences, technologie et société ; impact des innovations ; identifier les échelles de structuration de l'Univers | | | | | | | | | | | | |
| 4. | Langues étrangères et régionales | Analyser des documents scientifiques en langue étrangère (le cas échéant) | | | | | | | | | | | | |
| 5. | Les systèmes naturels et les systèmes techniques | 5A Décrire et expliquer des phénomènes naturels | | | | | | | | | | | | |
| | | 5B Résoudre des problèmes (démarche scientifique) | | | | | | | | | | | | |
| | | 5C Analyser les risques liés à l'activité humaine | | | | | | | | | | | | |
| 6. | Langages des arts et du corps | Sciences et histoire des arts | | | | | | | | | | | | |
| 7. | La formation de la personne et du citoyen | 7A Développer le sens critique | | | | | | | | | | | | |
| | | 7B Développer le sens des responsabilités individuelles et collectives, sécurité, le respect des autres et des cultures | | | | | | | | | | | | |
| 8. | Méthodes et outils pour apprendre | 8A Le respect des règles pour apprendre à apprendre ; Organisation et entraînement ; Apprentissage du travail collectif et collaboratif | | | | | | | | | | | | |
| | | 8B Maîtrise des outils numériques | | | | | | | | | | | | |

Note : Dans cette grille, les compétences sont évaluées sur une échelle de quatre niveaux, ceux définis par le livret scolaire, à savoir :

Mi = Maîtrise insuffisante

Mf = Maîtrise fragile

Ms = Maîtrise satisfaisante

Tbm = Très bonne maîtrise

Rappel : Il est important que ces niveaux de maîtrise que chaque professeur va établir (et qui contribueront au bilan de maîtrise du socle en fin de 4) ne soient pas associés à un découpage d'une note sur 20 mais qu'ils correspondent bien à des niveaux de maîtrise des compétences attendues en fin de cycle, ce qui signifie que des critères explicites et observables, lors des activités ou évaluations, doivent leur être attribués (voir exemple ci-dessus). C'est ce que cet outil de suivi à l'ambition d'aider à réaliser.

| | | | | | | | | | | | | | | |
|---|----|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|
| 8. Méthodes et outils pour apprendre | 8A | Le respect des règles pour apprendre à apprendre ; Organisation et entraînement ; Apprentissage du travail collectif et collaboratif | | | | | | | | | | | | |
| | 8B | Maîtrise des outils numériques | | | | | | | | | | | | |

Remarque : L'indication des dates par niveau de compétences donne des informations utilisables aussi bien pour un dialogue avec l'élève et ses parents que pour la mise en place de la différenciation ainsi que de séances de remédiation.

L'élève pourra la coller à l'avant de son cahier et lui aussi visualiser ses progrès et ses marges de progression, s'emparer de son évaluation.